

FICHE PRE-PROJET LEADER - GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE	Jardins d'avenir
NOM STRUCTURE PORTEUSE	Mairie de TAVERS, Accueil de loisirs « Les Griottins »
NUMERO SIRET	21450317900019
ADRESSE	MAIRIE, 2, avenue Jules Lemaître 45190 TAVERS ALSH, 1, rue Abel Adam 45190 TAVERS
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	BILLARD JEAN, Le Maire
CONTACT PROJET (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	YANG CINDY, Coordinatrice service enfance 07.80.41.95.96 tavers.loisirs@hotmail.com
DESCRIPTIF DU PROJET	<p><u>Aménagement d'un espace entre l'école/ALSH et l'espace culturel de la Cerisaie/parc de jeux :</u></p> <p>Cet espace permettrait avant tout de créer différents écosystèmes afin de favoriser le développement de la biodiversité locale, et ensuite d'être un espace pédagogique d'observation et d'expérimentation auprès de différents publics : l'accueil de loisirs (ALSH), l'école, la population (partenariat avec Les Belettes et avec l'EHPAD LOUR PICOU...)</p> <p>Il serait composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une mare clôturée et d'un verger semi ouvert à la population sous forme par exemple de Mandala en permaculture... - d'une entrée identifiée pour l'ALSH, d'un potager et de jardin pédagogique / expérimental fermé avec récupérateurs d'eau destiné l'ALSH et à l'école ... - d'un espace de valorisation des déchets avec un poulailler et des composteurs. - le tout clôturé par une haie champêtre d'essences diverses et locales, permettant d'offrir le gîte et le couvert à la faune. <p>Cet espace serait valorisé lors d'une manifestation ouverte à tous avec les différents partenaires en juin et/ou novembre 2020 (semaine de la biodiversité /développement durable ou semaine de réduction des déchets) afin de présenter l'espace et d'amorcer la sensibilisation vers l'extérieur.</p> <p>Cet espace devra pouvoir évoluer en fonction des besoins, et permettre à chaque acteur de se l'approprier pour différents projets de sensibilisation.</p>

DATES PREVISIONNELLES	de mai 2019 à décembre 2020
LOCALISATION	Derrière l'école et l'ALSH, 1, rue Abel Adam 45190 TAVERS

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Matériels et fournitures (outillages, clôtures...)	15 000€	Subvention Leader Commune de Tavers	36 000€ 9 000€
Aménagements (verger, poulailler, mare...)	15 000€		
Prestations et intervenants extérieurs	5000€		
Frais salariaux	6000€		
Evènements et communication	3000€		
TOTAL	45 000€	TOTAL	45 000€

3. RATTACHEMENT A LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet de service de la structure « Les Griottins », qui répond, lui-même aux objectifs éducatifs de la commune de TAVERS : « ... Favoriser à la citoyenneté : création de lien social, préservation de la qualité de vie, faciliter le « Vivre ensemble » (...) En application, il s'agira d'éveiller la curiosité des enfants, de les sensibiliser aux différents aspects de leur environnement, de leur donner les moyens de comprendre les organisations et les fonctionnements, de leur permettre d'apprécier et de faire preuve d'esprit critique ainsi que de leur donner des occasions d'agir et tout cela dans un cadre sécurisant (...) Les lieux d'accueils de la commune de Tavers se doivent d'être des espaces éducatifs diversifiés favorisant les rencontres et les échanges (...) La multiplicité des acteurs éducatifs donne du sens à la coéducation... »

Depuis septembre 2016, l'équipe d'animation a remis en question ses fonctionnements. Nous nous sommes tout d'abord formés autour de thématiques comme « Education à l'environnement », « Animer sur le gaspillage alimentaire ... », « Comment animer des activités sur le climat, l'air et l'énergie ? », « aménager un jardin d'enfant », « Tous au jardin ! »... Nous avons ensuite, lors de nos différentes actions, fait un diagnostic (bilans de nos essais), qui nous a donné la possibilité de mettre en avant les manques et les leviers afin de trouver des alternatives plus responsables dans le quotidien de la structure.

Aujourd'hui, nous souhaitons créer un espace commun à plusieurs acteurs éducatifs (école, famille, accueil de loisirs, temps libre, population...), qui nous permettrait : de favoriser la biodiversité (par la diversité d'écosystème : haies, verger, mare, prairie, potager, jardin mandala en permaculture...), de sensibiliser tous les publics (par des actions pédagogiques, des forums, des débats, des manifestations, des animations alternatives, ouverts vers l'extérieur...), de montrer que différemment c'est possible (mise en place au quotidien, exemplarité), de créer des automatismes responsables aux plus jeunes (tri, compost, économie d'eau, respect de la biodiversité...) tout en donnant du sens à cette démarche (conférences, signalétiques, accompagnement, formation du personnel, intervenants extérieurs...).
Ce projet a pour vocation de s'enrichir des ressources des différents acteurs à court, moyen et long termes et de devenir un espace d'échange éducatif incontournable du territoire.
Le projet d'aménagement et de valorisation démarrerait en mai 2019 et se clôturerait en décembre 2020.

Je certifie avoir pris connaissance que cette fiche pré-projet et la transmission du certificat SIRET et de l'IBAN/BIC permettent de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le dépôt du formulaire de demande d'aide et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction du dossier et un passage en Comité de programmation pour avis final.

Date : 04/06/2019

Nom du représentant de la structure : Le Maire, BILLARD Jean

Fonction : Maire

Signature et cachet :

 

